



**Jour
J-108**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

18/09/2019

Activités gouvernementales

P 2

Le Président Alassane Ouattara est arrivé hier à Yamoussoukro

Construction d'un immeuble au bord d'un ravin

P 6

Le ministère va procéder à l'arrêt des travaux

Secteur de la construction

P 3

L'assurance "Tous risques chantier" préconisée

P 9



Activités gouvernementales

Le Président Alassane Ouattara est arrivé hier à Yamoussoukro

Conseil des ministres et lancement de travaux au programme du Chef de l'État.



Le Chef de l'État Alassane Ouattara avait présidé le Conseil des ministres du 24 avril dernier, dans la capitale politique. (PHOTOS D'ARCHIVES)

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, préside aujourd'hui le traditionnel Conseil des ministres qui se tient à Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire. C'est le véritable premier Conseil des ministres du gouvernement du 4 septembre. Après les travaux préparatoires, le Conseil des ministres se tient à Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire. C'est le véritable premier Conseil des ministres du gouvernement du 4 septembre. Après les congés gouvernementaux, le Président de la République a procédé à la formation d'un nouveau gouvernement pour accélérer le développement

en Côte d'Ivoire. Cette équipe commando doit, au pas de course, atteindre les objectifs contenus dans le programme social du gouvernement lancé en janvier. Il faut donc s'attendre, comme il est de coutume depuis que le Président Ouattara est au pouvoir, à de grandes décisions pour l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens et de tous ceux qui habitent la Côte d'Ivoire. Ce n'est pas le premier

Conseil des ministres de l'année à Yamoussoukro. En avril, le Chef de l'État et les membres du gouvernement s'étaient déjà retrouvés dans la capitale politique. On se souvient que de nombreuses décisions avaient été prises pour pousser les frontières du développement. Le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, avait annoncé des ratifications d'accord avec la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développe-

ment pour la construction de routes, de désenclavement des zones frontalières. La phase 1 de ce projet concerne la section Bondoukou-Soko-frontière du Ghana. En avril, le porte-parole du gouvernement avait aussi annoncé un autre décret de ratification d'accord entre la Côte d'Ivoire et la Banque africaine de développement pour le financement du projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural dans trois districts du nord (districts des Savanes,

du Woroba et du Zanzan). Ce projet couvre 426 localités. Il permettra d'installer 2027 km de lignes électriques aériennes, d'effectuer 23 549 branchements et de poser 22 960 foyers d'éclairage public. Au cours de ce Conseil des ministres d'avril, il avait également été question du financement du projet de transport urbain d'Abidjan. On retrouve dans ce projet la réalisation du pont Yopougon-Plateau et la libération des emprises de ce pont ainsi que l'aménage-

ment de voies structurantes pour renforcer les fonctions urbaines du district d'Abidjan. Il s'agit ici d'améliorer la qualité de vie de tous et de faciliter les activités économiques. Outre le Conseil des ministres, Alassane Ouattara procédera au lancement des travaux de bitumage de la capitale. C'est un Yamoussoukro nouveau que nous verrons dans les prochains mois.

ETIENNE ABOUA
envoyé spécial à Yamoussoukro

• Danho Paulin sur le chantier du stade municipal

Juste après le Conseil de gouvernement, le ministre des Sports, Danho Paulin, a visité les chantiers de construction du nouveau stade municipal de Yamoussoukro, qui devra abriter une partie de la Can 2023 prévue en Côte d'Ivoire. Selon la présentation faite en salle par Igor Tsangou, directeur de projet Sogea Satom, l'entreprise en charge de l'exécution des travaux, ce sont 205 personnes qui travaillent ardemment sur le chantier, afin de tenir le délai de livraison fixé en janvier 2021. Igor Tsangou a précisé que les travaux de terrassement sont déjà achevés. Quant aux travaux de fondation, ils se situent autour de 30% de réalisation. D'un coût total de 72 millions d'euros, ce stade comporte un héliport et quatre terrains d'entraînement. Eu égard au terrain peu pro-



Le ministre des Sports, Danho Paulin, avec des travailleurs, à l'occasion de sa visite. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

pice, 250 pieuvres vont être bâties. Pour le ministre Danho Paulin, cette visite lui permet de vérifier la conformité du rapport que lui a fait la semaine dernière la directrice générale de l'Office national des sports (Ons). « Je suis venu et j'ai vu un chantier qui est bien en place. Et je suis convaincu que les délais seront tenus parce qu'il y a la célérité, la qualité et la prudence. Tous les corps de métier sont en place et le Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd) qui est le maître d'ouvrage délégué qui nous assiste est sur les lieux et confirme que les choses se passent comme prévu », a souligné le ministre des Sports, avant d'ajouter qu'il n'y a pas de péril en la demeure. Il a encouragé les travailleurs à continuer avec force et vigueur pour maintenir le calendrier.

N'DRI CÉLESTIN

Secteur de la construction

L'assurance "Tous risques chantier" préconisée

Le projet, bénéficiant du soutien de l'Etat, a été inscrit dans le Programme de travail annuel (Pta) du ministère de l'Economie et des Finances.

Face aux multiples effondrements de bâtiments dans le pays, entraînant au passage des morts et des blessés, l'Etat ne veut pas rester de marbre dans le cadre de la couverture assurance pour les victimes. Même si pour l'instant, aucun calendrier n'a encore été établi, l'heure est à la réflexion en vue de l'instauration d'une obligation d'assurance « *Tous risques chantier (Trc)* » sur les chantiers en construction. Sanogo Bafétégou, directeur général adjoint du Trésor et de la comptabilité publique a procédé hier, au lancement des travaux de réflexion sur cette question, dans le quartier de Cocody. Plusieurs ministères, les collectivités territoriales, les opérateurs intervenant dans le secteur des assurances et du Bâtiment des travaux publics (Btp), les associations de consommateurs prennent part à cette rencontre qui clôture ses portes aujourd'hui. « *L'importance de l'assurance dans tous les secteurs d'activités de l'économie d'un pays n'est plus à démontrer. En plus*

de la mobilisation des ressources internes, l'assurance revêt un volet hautement social. Elle permet d'indemniser des personnes physiques et morales ayant subi des dommages après un accident, un incendie, une dégradation de la santé ou même un effondrement d'immeuble en construction ou en habitation », fait remarquer le directeur général adjoint. Durant les travaux, une assurance obligatoire pour certains types de chantiers sera définie. De même, les assureurs vont proposer des produits plus adaptés aux besoins des acteurs avec des procédures d'indemnisation clairement définies.

Au cours de ces dernières années, plus d'une dizaine d'immeubles se sont effondrés dans le pays. Les victimes, pour la plupart sans couverture assurance sont livrées à elles-mêmes. L'un des effondrements les plus retentissants et spectaculaires est celui de Yamoussoukro, en juin 2018. Plusieurs morts et blessés ont été enregistrés à l'occasion de ce sinistre. Cette situation

avait vigoureusement fait réagir le gouvernement. « *Face à ce constat, combiné au défaut de couverture par des contrats d'assurance sur ces im-*

meubles, il apparaît logique de réunir l'ensemble des acteurs du secteur afin de réfléchir sur l'instauration d'une obligation d'assurance » *Tous*

risques chantiers », estime Sanogo Bafétégou. Ce projet d'instauration d'une obligation d'assurance « *Tous risques chantier* », qui bénéficie

du soutien de l'Etat a été inscrit dans le Programme de travail annuel (Pta) du ministère de l'Economie et des Finances. ■

ANOH KOUAO

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DE L'EVALUATION DES PROJETS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° P 87/2019

SELECTION D'UN CABINET EN COMMUNICATION POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PADFA

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Agriculture, a reçu un don du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)** en vue de financer le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements relatifs au **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)** sur la ligne : **823 9504 01 6232**.
2. L'UCP invite, par la présente demande de propositions, les candidats éligibles à présenter leurs propositions sous pli fermé, pour assurer **L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PADFA**.
3. Le délai de réalisation des prestations est de **soixante (60) jours**.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Un prestataire sera choisi par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres contre le paiement de la somme de 30.000F aux adresses mentionnées ci-après :

- **A ABIDJAN** : A la Direction de l'Évaluation et des Projets (DEP) sise au 13^{ème} étage de l'immeuble de la Caisse de Stabilisation (CAISTAB) à Abidjan - Plateau, **auprès de Mme DON au 20 21 85 14**

- **A KORHOGO** : Siège du PADFA situé au Quartier Commerce près de l'Agence BCEAO et face à la Cathédrale, **auprès de Monsieur Bernard DOUA, Tél. : 07 73 33 21**

Le document d'Appel d'offres sera adressé par support électronique ou physique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au 13^{ème} étage de l'immeuble ex-CAISTAB bureau n°05 auprès de Mme Edwige DON, tel : 20 21 85 14** au plus tard le jour de la séance d'ouverture, **le 03 Octobre 2019 à 09 h00**, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la DAFP/MINADER au 9^{ème} étage de l'immeuble CAISTAB, le 03 Octobre 2019 à 10 h00**, Heure locale.

8. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Siège du PADFA situé au Quartier Commerce près de l'Agence BCEAO et face à la Cathédrale, **auprès de Monsieur Bernard DOUA, Tél. : 07 73 33 21**

9. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation aux frais des titulaires.

10. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015-5250 du 15 juillet 2015 modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le Décret n°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.

11. **Les marchés sont exonérés de TVA conformément à la Décision N°048/SEPMBPE/CAB du 10 septembre 2018 sur l'acquisition des biens et services dont bénéficie le PADFA.**

Le Coordonnateur

Boissons et aliments liquides Le premier salon en mars 2020

C'est à l'hôtel Azalai que les promoteurs du Salon ivoirien de la boisson et des aliments liquides (Sibal 2019) ont annoncé le 12 septembre, la tenue de la première édition de l'évènement qui se tiendra au Palais de la culture Bernard Dadié d'Abidjan, du 26 au 28 mars 2020. Le thème de cette première édition est « *Boisson et aliments liquides : quel impact sociétal ?* ». Exposant les éléments qui ont milité en faveur de la création de cette plateforme d'échange entre les producteurs, les consommateurs et l'Etat, Pascal Djadou, commissaire général du Salon, a déclaré que « *l'objectif est d'aider les pouvoirs publics à mettre de l'ordre dans la politique nutritionnelle en Côte d'Ivoire* ». C'est pour cela que plusieurs laboratoires publics et privés notamment œuvrant dans le domaine de l'alimentation

sont associés au projet, selon lui. A en croire le commissaire général, sont attendus 500 000 visiteurs dont 10 000 professionnels. Mais également dix pays ou marques seront représentés avec 150 exposants et une centaine de discussions B2B. Pascal Djadou a aussi annoncé une conférence inaugurale et des panels qui permettront aux participants d'interagir avec les experts et les professionnels. Et Juste Yao Yao, commissaire chargé des finances et des actions commerciales, d'ajouter qu'à terme, il s'agira de créer un label Sibal. Puisque le Salon se veut une plateforme d'échange qui permettra d'informer les populations, de distinguer les meilleurs professionnels et acteurs du monde de la presse en fonction de leur apport au projet, a-t-il expliqué. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Secteur de la pêche

Des inspecteurs de la sous-région se forment

L'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm) a abrité, du 9 au 13 septembre, un séminaire de formation.



La formation des formateurs a été un succès.

L'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (l'Arstm) a abrité, du 9 au 13 septembre derniers, un séminaire de formation de 14 inspecteurs de pêche de la sous-région ouest-africaine. Originaires du Togo, du Bénin et de la Côte d'Ivoire, ces inspecteurs sont membres du personnel de l'administration des pêches, dans leurs pays respectifs et occupent des postes techniques pertinents (inspecteur des pêches, agent de la Cps, etc.). C'est une ini-

tiative du Comité des pêches pour le centre-ouest du Golfe de Guinée (Cpco), en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, au nombre desquels, l'Institut de sécurité maritime interrégional (Ismi), basé au sein de l'Arstm, l'Agence norvégienne pour le développement international (Norad). À la cérémonie de clôture, le directeur de l'Ismi, Commandant Abé Aké Lazare, a souligné que le but de un atelier pédagogique est de doter les participants, des aptitudes

nécessaires, pouvant leur permettre de maîtriser les méthodes et les outils appropriés pour développer, faciliter et évaluer un programme de formation. Mais aussi, de développer des compétences en techniques et outils d'instruction efficaces. Il a ajouté qu'après cette formation, les bénéficiaires devront, organiser au sein de leurs structures respectives, des séances de formation pour leurs pairs. « Ce séminaire était vraiment nécessaire, parce qu'elle contribue à développer l'expertise atri-

caine. Généralement, ces genres de formations sont faits par des expatriés. Cette formation des formateurs permettra de faire en sorte que des Africains assurent désormais la formation eux-mêmes », a-t-il noté. Ajoutant que l'Ismi en tant que centre de formation, s'est chargé de la construction pédagogique de ce module de formation. Dans le même sens, Viviane Koutob, coordonnatrice régionale et coordonnatrice du pro-

jet le Cpco a tenu à faire cette formation en vue de disposer d'un groupe de formateurs assez expérimentés. Le secteur de la pêche étant très technique. « Nous avons constaté que les personnes que nous avons l'habitude de former n'avaient pas la capacité nécessaire pour former en retour leurs pairs ; D'où cette formation des formateurs », a-t-elle relevé. Tous les compartiments de la pédagogie ont été abordés au

cours de la formation. Depuis l'élaboration du support du cours, jusqu'à la dispensation des enseignements. En passant par l'évaluation, l'élaboration d'une formation. La préparation d'une présentation de cours, avec un support power point, conduire une séance de leçon, dans ses différentes phases, organisation, animation l'élaboration d'une fiche technique de cours etc ■

CASIMIR DJEZOU

Journée nationale de partenariat Le comité de concertation appelle à une forte mobilisation

Face aux médias, le 12 septembre au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody, la secrétaire exécutive du Comité de concertation Etat/secteur privé (Ccesp), Mariam Fofana Fadiga, a appelé à une forte mobilisation des acteurs du secteur privé à l'occasion de la 4^e édition de la Journée nationale du partenariat (Jnp). « Que le secteur privé vienne nombreux pour rencontrer l'administration publique. Le Premier ministre sera présent à ce rendez-vous », a annoncé le premier responsable du Ccesp. « Le secteur public est au service du privé. Ce privé doit s'approprier cet important rendez-vous pour poser ses problèmes », insiste Mariam Fofana Fadiga. Elle intervenait à l'occasion du lancement de la Jnp qui aura lieu le 7 octobre, dans le même hôtel. Depuis son lancement (2015), la Journée nationale du partenariat attire de plus



La secrétaire exécutive du Ccesp, Mariam Fofana Fadiga.

participants, selon la secrétaire exécutive, l'affluence est bien supérieure, selon les prévisions. Placée sous le thème : «Partenariat Etat-secteur privé pour une croissance inclusive », la Jnp répond à la nécessité d'apprécier la qualité des relations entre l'Etat et le secteur privé ivoirien. Elle vise ainsi à définir les perspectives suivant un agenda conjoint entre les deux parties. « La Jnp offre à toutes les parties prenantes du dialogue public-privé, le cadre d'échange propice à la présentation des réformes et efforts consentis par l'Etat, à l'expression des attentes et des difficultés rencontrées par le secteur privé », explique Mariam Fofana. Elle est également une occasion de distinguer les acteurs clés qui impactent positivement ce dialogue public-privé ■

en plus les opérateurs du secteur privé. Si la 3^e édition a mobilisé quelque 3000

ANOH KOUAO

Ministère de l'Economie et des Finances
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
Direction des Assurances



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

ERRATUM

Suite au communiqué du Ministère de l'Economie et des Finances, paru dans le journal fraternité matin N°16 419 du 11 septembre 2019, portant à la connaissance des assurés, bénéficiaires de contrats d'assurance, et des populations que sont autorisées à exercer, au titre de l'année 2019, dans le secteur des assurances en Côte d'Ivoire, il a été omis le nom de trois (03) structures et / ou personnes dont les noms suivent :

LISTE DES SOCIETES DE COURTAGE D'ASSURANCE EN REGLE VIS-À-VIS DE LA REGLEMENTATION

N°	DENOMINATION
1	SOCIETE MUNASSUR
2	PHM CONSEIL ET COURTAGE EN ASSURANCES

LISTE DES COURTIER D'ASSURANCE (PERSONNE PHYSIQUE) EN REGLE VIS-À-VIS DE LA REGLEMENTATION

N°	DENOMINATION
1	CABINET DJELANI



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale De l'Environnement

ANDE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



ENQUETE PUBLIQUE A BOUAKE

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEED), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE RENFORCEMENT DE QUATRE (4) ITINERAIRES: BONAHOUI-ARRAH-KOTOB; BONGOUANOU-DIMBOKRO; DAOUKRO-M'BAHIAKRO et M'BAHIAKRO-BOUAKE, présenté par la société CGCOC, une Enquête Publique est organisée à BOUAKE du VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019 au JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE BOUAKE pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE
Mme Madeleine Sopi ACKO

Diplomatie parlementaire Amadou Soumahoro au siège de l'Apf à Paris

Le président de l'Apf était à Paris où il a eu une séance de travail avec des membres de l'institution francophone.



Le président de l'Assemblée parlementaire francophone, M. Amadou Soumahoro (à droite) et le Secrétaire général administratif, M. Emmanuel Maury (à gauche). (PHOTOS:DR)

Le président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (Apf), Amadou Soumahoro, a eu une séance de travail lundi, au siège de cette organisation à Paris. Il était assisté par Emmanuel Maury, secrétaire général administratif de l'Apf. Le président de la

Chambre basse du Parlement ivoirien a rappelé la vocation de l'Apf qui est de promouvoir la démocratie et la francophonie. Il a ensuite fait un tour d'horizon des grands chantiers du Bureau. Chantiers dont la réalisation renforcera le rayonnement de la communauté francophone. A ce sujet, il a évoqué la

conférence ministérielle devant se tenir à Monaco à la fin du mois d'octobre et la mission de bons offices à mener au Bénin. Sur la question spécifique du Bénin, Amadou Soumahoro a justifié la diligence d'une mission dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest par le sentiment partagé, au sein de la

communauté francophone, du besoin de rapprochement de la classe politique. L'organisation du cinquantenaire de la francophonie le 20 mars 2020 et la tenue du Conseil permanent de l'Apf ont également été mentionnées. Le Rwanda, dont le retour dans la grande famille francophone est très souhaité, accueillera une mission de coopération. Cette mission sera conduite par le Secrétaire général administratif, Emmanuel Maury. Amadou Soumahoro a, en outre, annoncé une réunion-bilan du Bureau à Dakar, en fin janvier 2020. Il a aussi fait cas du toilettage des textes de l'Apf qui prendront en compte la question du genre, le rééquilibrage des sections entre l'opposition parlementaire et la majorité dans tous les pays membres.

KANATÉ MAMADOU
SERCOM

Situation politique

Anne Ouloto échange avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne

Anne Désirée Ouloto, directeur exécutif adjoint en charge des relations extérieures (Dea-Re) du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), a échangé, hier, avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne auprès de la République de Côte d'Ivoire, Josephine Gauld. Au cours de cet entretien, dans les locaux de l'ambassade britannique à Cocody, plusieurs points ont été abordés par les deux personnalités. Au nombre de ceux-ci, la situation sociopolitique du pays.

En effet, la Côte d'Ivoire se prépare à aller aux élections en 2020. Les états-majors de la formation politique au pouvoir sont en ordre de bataille pour investir le terrain. L'opposition donne aussi de la voix pour mobiliser ses militants. C'est pour certainement éviter une crispation du climat social et politique que la diplomate britannique s'est entretenue avec Anne Désirée Ouloto, haut cadre du Rhdp. Les sujets relatifs à la reprise du dialogue politique pour la nouvelle Commis-



La ministre et l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, Josephine Gauld.

sion électorale indépendante (CeI) ont également meublé les discussions. Dans la perspective des échéances électorales à venir, relevons-le, l'institution en charge d'organiser les élections en Côte d'Ivoire a été réformée. Le projet de loi a même été voté par les deux Chambres du Parlement, avant d'être promulgué par le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara. Le PdcI-Rda et des formations politiques de l'opposition avaient boycotté les rencontres ayant

abouti à la reconstitution de la CeI. Mais dans le souci de faire l'unanimité autour de cette institution, le gouvernement avait engagé à nouveau des discussions avec ces partis politiques contestataires. Anne Ouloto a donc profité de cette consultation pour assurer Josephine Gauld de l'engagement des autorités ivoiriennes, notamment du Président de la République, à continuer d'œuvrer à assurer un climat de quiétude aux populations.

Anne Ouloto, par ce genre de rencontres, entend ainsi créer une plateforme de proximité avec l'ensemble des acteurs internationaux pour le compte du Rhdp, dont le président est le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara et le président du directoire, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Les deux personnalités se sont engagées à se retrouver pour des consultations dont l'objectif viserait à enrichir encore plus la coopération ivoiro-britannique.

SAINT-TRA BI

Appel de Bensouda à l'acquiescement de Gbagbo et Blé Goudé Le Rhdp prend note de la décision

Touré Mamadou n'a pas voulu s'étendre sur cette affaire. Encore moins commenter la décision de la procureure Fatou Bensouda d'avoir fait appel, lundi, à l'acquiescement de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Toutefois, dans une brève intervention dont nous avons reçu copie hier, en sa qualité de porte-parole adjoint du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), il a déclaré que sa formation politique prend note de cette décision d'appel. « Nous ne nous refusons à tout commentaire. Quelle que soit la décision de la Cpi, nous restons focalisés sur la préparation de l'élection de 2020 et la défense de notre bilan », a-t-il réagi.

Tout comme le Rhdp, le Front populaire ivoirien (Fpi), par la voix de son secrétaire général, Issiaka Sangaré, dans une note publiée lundi, s'était dit certes affligé par cette décision de Fatou Bensouda de faire appel à l'acquiescement de l'ancien chef de l'Etat et l'ex-leader de la galaxie patriotique, mais restait cependant « confiant qu'au terme de cette autre procédure, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé vont recouvrer la totalité de leurs droits et retrouver leurs libertés ». La procureure de la Cpi, rappelés-le, faisant ainsi appel à la décision d'acquiescement des deux concernés, rendue le 15 janvier, engage à nouveau le combat dans cette affaire qui l'oppose à M.



Mamadou Touré, porte-parole adjoint du Rhdp.

Gbagbo et Blé Goudé. Dans sa requête, Mme Bensouda a dénoncé des vices de procédure. Ce qui l'a poussée à demander l'annulation des acquiescements en faveur de ces derniers. Par cet acte, elle relance ainsi le procès. Dans un communiqué du Bureau de la procureure, la chambre d'appel démontrera que « la chambre de première instance a commis des erreurs de droit et de procédure qui ont abouti à l'acquiescement de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé pour tous les chefs d'accusation ». L'accusation a désormais 30 jours pour soumettre une version détaillée des éléments qui soutiennent sa demande d'appel. Ensuite, la défense

des deux hommes aura également 30 jours pour y répondre. Les avocats pourront, s'ils le souhaitent, solliciter un délai supplémentaire, soumis à l'appréciation de la chambre d'appel.

K. MAMADOU

Visite du Chef de l'Etat dans le N'Zi Une réunion préparatoire pour l'organisation pratique

Le Président de la République, Alassane Ouattara effectuée à partir du 25 septembre une visite d'Etat dans la région du N'Zi. Les cadres et élus de cette circonscription, en vue de réserver un accueil chaleureux au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara et à sa délégation, se rencontrent cet après-midi au District autonome au Plateau.

Cette réunion, convoquée par le Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (Artci), Bilié Diéméléou Amon Gabriel, sera l'occasion pour mettre en place les différentes commissions pour l'organisation pratique de cette visite du Chef de l'Etat dans la N'Zi.

En prélude à cette réunion, trois membres du gouvernement s'étaient rendus, le 14 septembre, dans les localités de Bocanda, Dimbokro et Kouassi-kouassikro

pour mobiliser les populations. Il s'agit du ministre Adama Coulibaly, ministre de l'Economie et des Finances, de Koffi N'Guesan Lataille, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme chargé du Logement social et de Danho Paulin, ministre des Sports. Ils avaient informé leurs interlocuteurs de ce que le Président Ouattara vient chez eux dans l'optique de communier avec les populations. Les ministres avaient aussi engagé les populations à travailler pour le succès de cet événement.

Le député Yao Séraphin, président de la cellule de mobilisation avait, à cette occasion, soutenu que les membres de sa structure sont conscients de l'immensité de la tâche et qu'ils mettront tout en œuvre pour réussir leur mission.

K. M.

Droits de l'homme

Un prix dédié à la gouvernance foncière

L'édition 2019 du prix des droits de l'homme porte sur le foncier.



Les participants ont été entretenus sur la préservation de la dignité humaine.

C'est parti pour l'édition 2019 du prix des droits de l'homme. « Le choix du Cndh, cette année, s'est porté sur le thème de la gouvernance foncière basée sur les droits de l'homme », a révélé la présidente Sangaré Namizata, hier au cours du lancement officiel au siège, à Cocody II Plateaux. Pour cette édition, deux lauréats seront récompensés « à l'occasion des festivités marquant la commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Dudh) ». Sangaré Namizata a ajouté que l'institution a été interpellée par de « nombreux conflits fonciers qui mettent à mal la cohésion sociale », en dépit du cadre juridique. Pour elle, l'objectif est clair : « Attirer l'attention de tous sur la

nécessité de promouvoir une gouvernance foncière basée sur les droits de l'homme ; une gouvernance qui prend en compte la dignité humaine, la non-discrimination, la justice et l'équité ». La Côte d'Ivoire a adopté le 18 décembre 1998 la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au foncier rural. Elle a été amendée plusieurs fois, notamment en son article 26 et en

son article 6 par la loi n°2013-655 du 13 septembre 2013 « pour proroger de dix et cinq ans les délais initialement prévus pour la constatation des droits coutumiers », fait remarquer le Cndh. Le prix des droits de l'homme a été initié en 2016. Il cible, entre autres, les personnes physiques, les Ong, les organisations humanitaires, etc. ■

MARCEL APPENA

Pdci-Rda

Le retour du président Bédié reporté

Le président du Pdci-Rda, Henri Konan Bédié, était annoncé, hier, en Côte d'Ivoire, après trois mois passés sur les bords de la Seine. Mais son voyage retour a été reporté in extremis à une date ultérieure. Cette information a été livrée, au dernier moment, aux journalistes qui s'apprétaient à se rendre à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, à Port-Bouët, pour couvrir le retour du premier responsable de la plus ancienne formation politique ivoirienne. Pour l'heure, aucune communication n'a été faite sur les raisons de ce changement relatif à l'arrivée du sphinx de Daoukro.

Le fait marquant de ce séjour de M. Bédié, c'est sa rencontre avec l'ex-Chef de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo. Dans le cadre de la plateforme non idéologique qu'il compte mettre en place, le président du Pdci-Rda s'est rendu, à Bruxelles, afin d'échanger avec M. Gbagbo. Selon les informations qui avaient sanctionné cette rencontre, les deux personnalités avaient affiché leur volonté de travailler ensemble dans le cadre de la réconciliation nationale.

Henri Konan Bédié a mis à profit son séjour parisien pour échanger avec des personnalités, accorder des interviews à des médias étrangers. C'est ainsi qu'il a eu un entretien avec Charles Blé Goudé, président du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep). Il a également accordé une audience à Guillaume Soro, ancien

président de l'Assemblée nationale. Henriette Konan Bédié qui a devancé son époux à Abidjan, a été accueillie, lundi, par de nombreux militants à l'aéroport. Cela a été un moment de communion entre elle et ces nombreuses personnes qui ne l'avaient pas revu depuis au moins trois mois. Elle a informé les militants présents, à son accueil, de l'arrivée prochaine du président du Pdci-Rda. « Le président Bédié va très bien. Il sera parmi vous très bientôt », a-t-elle lancé. ■

KANATE MAMADOU

Construction d'un immeuble au bord d'un ravin

Le ministère va procéder à l'arrêt des travaux

Un bâtiment en construction qui ne respecterait pas la réglementation constitue un danger pour les résidents de Cocody Danga.



La brigade de contrôle et d'investigation du ministère de la Construction et de l'Urbanisme va engager la procédure de vérification des limites physiques de la parcelle.

Un immeuble est actuellement en construction au bord d'un ravin à Cocody Danga. Avec le phénomène d'éboulement d'immeuble occasionné ces derniers temps par les pluies qui se sont abattues sur le pays particulièrement en 2018, il faut craindre pour la vie des futurs locataires. Le propriétaire a-t-il respecté la distance réglementaire de 5 mètres imposée dans ce cas, entre le ravin et la bâtisse ? Notre informateur, qui a gardé l'anonymat, voulait attirer l'attention des autorités du pays, et particulièrement le ministè-

re de la Construction et de l'Urbanisme sur ce qui se passe dans ce quartier, et qui, selon lui, devait être dénoncé avant que le pire ne se produise. La réaction de Sidibé Lanciné, directeur du guichet du permis de construire, ne s'est pas fait attendre. Il a affirmé qu'un bâtiment en construction qui ne respecte pas la réglementation en la matière et qui constitue un danger pour les futurs résidents ou pour le voisinage peut faire l'objet de démolition ordonnée par le ministre de la Construction et de l'Urbanisme. Même si le propriétaire

dispose d'un permis de construire. Celui du propriétaire du bâtiment en question date de 2017. Cependant, pour la construction de l'immeuble, il a débordé et se trouve dans l'emprise de la servitude du canal. « Ce permis de construire n'a pas été délivré pour cette parcelle. On ne construit pas dans la servitude d'un canal. Dans ce cas, la brigade de contrôle et d'investigation du ministère de la Construction et de l'Urbanisme va procéder à l'arrêt des travaux, engager la procédure de vérification des limites physiques de la parcelle

et démolir la partie qui empiète sur la servitude du canal. M. Sidibé Lanciné a par ailleurs fait cette précision : « La construction au bord d'un ravin est possible si la distance réglementaire qui est fonction de la taille du ravin est respectée. Dans le cas du

bâtiment dont nous parlons, cette distance est de 7 m ». Il a aussi souligné que la construction au bord d'un ravin nécessite une bonne étude technique, (étude du sol, et étude de structure, qui permet de déterminer les dimensions des fondations) et

une bonne mise en œuvre du bâtiment. « L'opérateur doit également prévoir des ouvrages de protection contre l'érosion, très souvent à la base des effondrements d'immeubles situés en bordure de ravin en saison des pluies ». ■

MARIE-ADELE DJIDJE

Assemblées de Dieu

Un nouveau mandat de cinq ans pour le bureau national

L'Eglise évangélique des Assemblées de Dieu a renouvelé sa confiance au président du bureau exécutif national, le pasteur Honoré Tablex, pour un autre mandat de cinq ans. Et cela, à la suite d'une élection récemment. Vendredi dernier, le bureau qui dirige cette église a été présenté et investi à leur siège à Marcory. Le président des instances dirigeantes a confié à la presse qu'en février 2020, se tiendra une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle il dévoilera le programme quinquennal. En attendant cette date, il a déclaré qu'il

se met au service du peuple. « Mon devoir est de servir Dieu. Promouvoir le développement, l'implantation d'églises et gagner le monde à l'évangile. Nous allons également sévir non pas pour brandir à tout bout de champ le bâton. Il y a des règles à observer. Donc, nous allons mettre en évidence la sensibilisation ». Aux pasteurs, il dira que le Seigneur est le maître de tous. Il a un bon caractère. Il va de soi que les pasteurs suivent son exemple, dira-t-il. C'est pourquoi, il insistera sur la morale. « Les pasteurs doivent être des modèles à l'image de notre Seigneur. Ce

message leur sera adressé au cours de notre mandat », a-t-il ajouté. Honoré Tablex a exprimé sa gratitude à Dieu et aux membres de l'église pour sa reconduction. Selon lui, il s'agit de mettre en pratique une vision : « celle de travailler en équipe dans le champ missionnaire ». Des membres de l'ancien bureau ont passé la main à d'autres. Par ailleurs, une caravane de prière pour la paix en Côte d'Ivoire est prévue à partir du 9 novembre à Bouaké. Elle aura pour thème « la paix d'abord ». ■

C. DALLET

COMMUNIQUÉ

Litige foncier avec la mairie de Port-Bouët

Les clarifications du District autonome d'Abidjan

Le District autonome d'Abidjan a tenu à apporter des clarifications dans le conflit qui l'oppose, depuis quelques semaines, à la mairie de Port-Bouët, qui l'accuse de vouloir saboter son projet d'embellissement de l'entrée de la commune.

La mairie axe ses stratégies sur la victimisation sur fond de manipulation et d'intoxication. Nous invitons la mairie à relire les textes. Notre mission, au District d'Abidjan, est d'apporter le développement et non d'empêcher une collectivité de travailler », a déclaré le directeur de la communication du District, Nicolas Baba Coulibaly, au cours d'une rencontre avec la presse, hier à l'hôtel du District.

En effet, selon lui, depuis 2012, le District Autonome d'Abidjan, sous la houlette du Gouverneur Beugré Mambé, a engagé des travaux de rénovation et de construction de l'abattoir de Port-Bouët. Ces travaux prennent en compte non seulement l'intérieur du complexe de l'abattoir mais aussi tout autour. « Les travaux relatifs à l'intérieur dudit abattoir sont quasiment achevés. Aujourd'hui, les Abidjanais disposent d'un abattoir ultra moderne qui répond à toutes les normes sanitaires et

sécuritaires. Quant aux travaux de l'extérieur, ils sont aujourd'hui à l'arrêt », a-t-il précisé. Pourquoi cet arrêt ? Le 12 juillet dernier, à en croire M. Baba, la mairie de Port-Bouët, au motif que les terrains environnant l'abattoir relèvent de sa zone de compétence, a opéré une descente inopinée sur les lieux et ses agents ont confisqué tout le matériel qu'ils ont trouvé sur place, prétextant que le District d'Abidjan n'a pas le droit d'y entreprendre



Baba Nicolas, directeur de la communication du District d'Abidjan.

des travaux. Des affrontements ont pu être évités. La mairie estime que la gestion de tous les équipements installés sur son territoire, y compris l'abattoir de Port-Bouët, relève de sa compétence.

« Quelque deux semaines plus tard, le directeur de l'abattoir, qui effectuait une visite d'inspection sur les lieux, a été pris à partie. Il a même failli y laisser sa peau, n'eût été sa très grande vigilance », a dé-

noncé M. Baba qui affirme avoir saisi le commissariat du 5^e arrondissement de Port-Bouët pour une plainte. A noter qu'en 2001, la Ville d'Abidjan a été remplacée par le District d'Abidjan par l'effet de la loi n°2001-478 du 09 août 2001. L'article 121 de cette loi dispose que « le patrimoine et les biens domaniaux de la ville d'Abidjan sont transférés au District d'Abidjan. Le passif de la ville d'Abidjan est quant à lui dévolu à l'Etat ». Ainsi, tous les biens domaniaux de la ville d'Abidjan, y compris l'abattoir et ses terrains environnants sont passés dans le patrimoine du District d'Abidjan devenu en 2014 District Autonome d'Abidjan par la loi n°2014-453 du 05 août 2014.

C'est pourquoi, Baba Nicolas en appelle à l'apaisement et à la préservation de la belle coopération qui existe entre le District d'Abidjan et la mairie de Port-Bouët depuis des lustres.

G. BONI

Attaque des installations pétrolières de l'Arabie saoudite Le monde se prépare à une augmentation du prix du carburant



Avec ces attaques, la hausse des prix du carburant à la pompe est inévitable.

Les attaques terroristes menées contre des installations d'Abqaiq et des champs pétroliers voisins de Kurais, en Arabie Saoudite, le 14 septembre, ont provoqué une envolée des prix du brut sur le marché international. Le prix de l'or noir dont l'Arabie Saoudite est le premier producteur mondial avec 11,525 millions de barils/jour, a gagné plus de 14% le samedi. Les attaques ont contraint le royaume à réduire sa production journalière de plus de la moitié 5,7 millions de barils par jour : l'équivalent de 5% de la consommation quotidienne mondiale.

Le lundi 16 septembre, soit deux jours après l'attaque, le Brent de mer du Nord était encore en hausse de plus de 10%, un niveau jamais égalé depuis la guerre du Golfe en 1991, et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI), se gagnait à près de 9%, sa plus forte hausse journalière depuis le 22 juin 1998. Même si les différents marchés connaissent une décélération de la tendance haussière des prix par rapport au samedi 14

septembre, les experts ne parient pas sur un retour aux prix d'avant l'attaque avant plusieurs semaines, voire des mois. Dans ce contexte, la hausse des prix du carburant à la pompe est inévitable. Tous les pays du monde se préparent donc à ce choc qui ne tardera pas à se faire sentir au niveau du consommateur final, selon plusieurs sources spécialisées. Citée par un quotidien français, Aude Fischer, porte-parole du site Carbu.com, spécialisé dans la comparaison des prix du carburant, affirme que les prix à la pompe « sont déjà montés en flèche dès ce week-end », et pourraient malheureusement connaître une nouvelle flambée. « On peut s'attendre assez rapidement à une augmentation de l'ordre de 4 ou 5 centimes » parce que « les grandes sociétés répercutent au jour le jour l'évolution des prix sur le marché de Rotterdam sur l'essence et le gazole », confirme Francis Duseux, président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), selon une source française.

Les cibles, touchées par l'attaque terroriste revendiquée par les rebelles yéménites Houthis, soutenus par l'Iran, étaient considérées comme le talon d'Achille de l'économie mondiale par les spécialistes. Le pétrole brut, tout juste extrait, est nettoyé et préparé pour l'exportation dans ces usines du complexe industriel d'Abqaiq, au Nord-Est du pays. Près de 70% des ventes de pétrole saoudiennes transitent par ces installations d'Abqaiq, qui sont les plus importantes au monde. Elles sont reliées par pipeline aux champs pétroliers les plus vastes de la planète, comme Ghawar. Une polémique a cours sur l'origine de l'attaque, ravive les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran d'une part et l'Arabie Saoudite et l'Iran d'autre. Le Royaume qui a rassuré sur sa capacité à maintenir un certain niveau d'approvisionnement de la consommation mondiale de façon à éviter une pénurie, a reçu le soutien de plusieurs pays arabe. Il joue la prudence et appelle à une enquête internationale.

DAVID YA

SECRETARIAT D'ETAT ALPRES DU PREMIER
MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Le Directeur général

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

**COMMUNIQUE DE LA DIRECTION
GENERALE DES IMPOTS**

AVIS A LA POPULATION

Le Directeur général des Impôts informe les populations que des personnes mal intentionnées, munies de faux documents, se déplacent de maison en maison pour réclamer auprès des propriétaires de maisons, le paiement de l'impôt foncier entre leurs mains.

La Direction générale des Impôts tient à rappeler aux populations que l'impôt ne se paie pas main à main dans les domiciles. L'impôt foncier n'est acquitté que dans les services de Recettes de l'impôt foncier, ou à défaut, dans les caisses de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique pour les localités où il n'existe pas de recette des Impôts.

Par ailleurs, les contribuables sont appelés à tirer profit des facilités liées aux moyens de paiement dématérialisés que leur offre le portail e-impôts et le téléphone mobile.

La Direction générale des Impôts invite par conséquent les populations à la plus grande vigilance, et à dénoncer auprès du commissariat de police le plus proche ou à la Police des Impôts au **20 21 24 63**, les personnes qui commettent de tels actes, afin que des poursuites judiciaires soient engagées à leur rencontre.

**P/Le Directeur général
et P.I./Le Directeur général adjoint**

M'BAHIA BAMBA Maférima

Lutte contre les changements climatiques

La révision du code de l'environnement au menu d'un atelier

Le Pr. Joseph Séka Séka a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux devant conduire à un nouveau code de l'Environnement en Côte d'Ivoire.

Il paraît nécessaire et indispensable pour mon département, face aux nouveaux enjeux de l'Environnement qui ont trait aux questions du développement

durable, les effets du changement climatique, les problèmes de l'érosion côtière, les inondations, etc., de procéder à la révision du code de l'Environnement qui date

de plus de deux décennies ». C'est ce qu'a déclaré le Pr. Joseph Séka Séka, ministre de l'Environnement et du Développement durable. L'émissaire du gouvernement

s'exprimait, le 13 septembre, à l'hôtel Belle Côte (Riviera), à l'ouverture d'un atelier de cadrage et d'orientation du processus de révision de la loi cadre portant sur le code



Le Pr Joseph Séka Séka (au centre) a exhorté les participants à s'impliquer dans l'exécution et la conduite de cet important projet.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DE L'EVALUATION DES PROJETS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° P 86/2019

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET PADFA

- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) en vue de financer le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements relatifs au titre des prestations de service de Consultant pour la réalisation de l'audit de la gestion du PADFA sur la ligne budgétaire 823 9504 01 6232 « Honoraires et frais annexes », imputable à 100 % Hors Taxes sur la catégorie V « Etudes et assistance technique » conformément à l'accord de prêt.
- L'UCP invite, par la présente demande de propositions, les candidats éligibles à présenter leurs propositions sous pli fermé, pour assurer **L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET PADFA**
- Le délai de réalisation des prestations est de **trente jours (30) jours**.
- La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Un prestataire sera choisi par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.
- Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres contre un paiement de 30.000F aux adresses mentionnées ci-après :
 - **A ABIDJAN** : A la Direction de l'Évaluation et des Projets (DEP) sise au 13^{ème} étage de l'immeuble de la Caisse de Stabilisation (CAISTAB) à Abidjan - Plateau, auprès de **Mme DON** au 20 21 85 14
 - **A KORHOGO** : Siège du PADFA situé au Quartier Commerce près de l'Agence BCEAO et face à la Cathédrale, auprès de **Monsieur Bernard DOUA**, Tél. : 07 73 33 21

Le document d'Appel d'offres sera adressé par support électronique ou physique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au 13^{ème} étage de l'immeuble ex-CAISTAB bureau n°05 auprès de Mme Edwige DON, tel : 20 21 85 14** au plus tard le jour de la séance d'ouverture, le **04 Octobre 2019** à 09h00, Heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la DAFP/MINADER au 9^{ème} étage de l'immeuble ex-CAISTAB... le 04 Octobre 2019, à 9h30, Heure locale.**

8. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Siège du PADFA situé au Quartier Commerce près de l'Agence BCEAO et face à la Cathédrale, auprès de **Monsieur Bernard DOUA**, Tél. : 07 73 33 21

9. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation aux frais des titulaires à hauteur de 0.5% du Montant Hors Taxe du Marché.

10. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le Décret n°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.

11. *Les marchés sont exonérés de TVA conformément à la Décision N°048/SEPMBPE/CAB du 10 septembre 2018 sur l'acquisition des biens et services dont bénéficie le PADFA.*

Le Coordonnateur

de l'Environnement. Initiée par l'Agence nationale de l'Environnement et du Développement durable en collaboration avec la Banque mondiale, cette rencontre qui se tient sur deux jours, a réuni, plus d'une quarantaine de participants, comprenant des représentants de ministères, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, etc. Pour le ministre en charge de l'Environnement qui présidait la cérémonie, l'objectif de cet atelier est de « mettre cette loi en conformité avec les exigences nationales et internationales du droit en matière d'environnement, doter la Côte d'Ivoire de l'outil juridique qui lui permettra de faire face aux nombreux défis liés aux aléas du changement climatique et de l'industrialisation ». Aux dires du Pr. Joseph Séka Séka, dans l'exécution et la conduite de cet important projet, les trois organes qui ont été mis en place à savoir le comité de pilotage, la coordination générale et le comité scientifique doivent chacun jouer pleinement sa partition. « Je voudrais vous encourager à apporter vos contributions pour réaliser cet objectif et qu'au sortir de cette première réunion, que chaque organe puisse se mettre immédiatement au travail », a conseillé le ministre aux participants.

EMELINE P. AMANGOUA

Métiers de l'architecture et de l'urbanisme Des étudiants ivoiriens reçoivent leur diplôme

L'Association des étudiants ivoiriens de l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (Aei-Eamau) était en fête le 14 septembre dans le quartier de Cocody. Et pour cause, elle célébrait les diplômés ivoiriens en licence et master sortis de cette école interétatique sur la période 2012-2016. Au nombre d'une trentaine, ces étudiants ont reçu en présence de parents et amis leur diplôme de fin de formation. Vu l'intérêt de l'événement, les plus hauts responsables de l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (Emau), basée au Togo, ont effectué le déplacement à Abidjan pour soutenir cette

association qui est présidée par Sylvestre Jonathan Touré. L'Ordre des architectes, le Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que celui de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme ont apporté leur soutien à ce rendez-vous. Directeur général de l'urbanisme et du foncier, Kouamé Alexandre, diplômé de l'Emau (créé en 1975), a, à l'occasion, invité les étudiants à plus de professionnalisme une fois en activité pour accompagner le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire.

ANOH KOUAO

CÔTE D'IVOIRE Sifca met le cap sur l'aval

Face à la morosité des cours de l'huile de palme et du caoutchouc, le géant de l'agro-business entame un virage dans les produits de consommation. Mais il doit encore accroître sa production agricole et moderniser ses usines.

JULIEN WAGNER

C'est un serpent de mer... Le géant ivoirien de l'agro-industrie Sifca annonce, depuis plusieurs années déjà, une diversification dans l'aval de ses trois filières clés que sont l'huile de palme, le caoutchouc et le sucre. Et cette fois pourrait être la bonne pour le groupe piloté par Pierre Billon, directeur général, et Alassane Doumbia, président.

Depuis dix ans, Sifca était contraint par une clause de non-concurrence avec Unilever. Un fait lié à la cession par le groupe européen en 2008 de ses parts dans Palmci et PHCI à Sifca et, via la coentreprise Nauvu, aux groupes de négoce singapouriens Wilmar et Olam (lequel est sorti en 2018). Mais, depuis l'an dernier, cette clause est échue. Et Sifca peut envisager la vente au consommateur de produits de grande consommation tels que les détergents, le savon, l'huile, la margarine, le bouillon, les confiseries ou les biscuits. Ce qui pourrait bien tout changer pour le premier employeur privé de Côte d'Ivoire et ses 33 000 salariés. →

Afrique subsaharienne **CÔTE D'IVOIRE**



Pierre Billon, administrateur-directeur général de Sifca.



Alassane Doumbia, président du conseil d'administration du groupe.

GOUVERNANCE EN DÉBAT

Jean-Louis, fils du fondateur Pierre Billon, possède avec ses frères, Pierre et David, 44 % de Sifca. Depuis qu'il s'est engagé en politique sous les couleurs du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) – il fut ministre du Commerce de 2012 à 2017 –, on lui prête des ambitions présidentielles pour 2020. Même s'il s'est écarté des fonctions opérationnelles, cela peut

être vu comme nuisible. Selon un analyste, « en attaquant Sifca, certains peuvent penser réduire les ressources de Jean-Louis pour une campagne ». Une théorie à laquelle l'intéressé a donné crédit fin 2018 en se plaignant du « harcèlement fiscal » que subissait Sifca. Par ailleurs, la direction bicéphale – Pierre Billon, directeur général, et Alassane Doumbia,

président – connaît des détracteurs, qui y voient un « facteur d'inertie ». À côté des 44 % des Billon, Alassane Doumbia, fils adoptif du directeur général historique, Yves Lambelin, possède 21 % de Sifca. Un équilibre en débat. Selon un connaisseur du groupe : « Il faut un seul chef, comme à l'époque de Lambelin. Sifca manque d'un décideur. Exemple avec la récente levée de

fonds : elle a été lancée en 2013 et quasi achevée en 2016. Mais Pierre Billon et Alassane Doumbia n'étaient pas sur la même longueur d'onde. La conclusion a traîné. » Une vue qu'un autre analyste ne partage pas : « C'est normal d'être en désaccord. L'actionnariat reste familial, cela convient à ce type de groupe et induit une vision à long terme. »

J.W.

→ « Le groupe a les mains libres pour se développer dans l'aval. Il ne va pas s'en priver », estime Hamza Haji, directeur du crédit au sein de l'agence de notation Wara. Selon lui, cette diversification est essentielle pour Sifca, car « elle permettrait d'atténuer sa dépendance à l'égard des matières premières ».

Activité rizicole en hausse

Comme pour toute entreprise d'agrobusiness, ses résultats jouent au yo-yo au gré des cours du caoutchouc à Singapour ou de l'huile de palme à Kuala Lumpur. L'année 2015 avait été mauvaise, avec un résultat net juste à l'équilibre. Au contraire, 2017 a été un très bon cru avec 84 millions d'euros de résultat net... Mais 2018 s'annonce morose.

« Les cours de l'huile de palme et surtout du caoutchouc suivent une tendance baissière depuis 2012, ce qui a un

impact significatif sur l'activité, souligne Boris Afran, analyste financier chez Hudson & Cie. Cette dépendance est le principal point faible du groupe. »

Le virage en direction de l'aval sera progressif pour le groupe d'Abidjan, qui possède déjà des marques de produits de consommation telles que Palm d'or, Dinor ou Dora dans l'huile de table raffinée, ou Saint Avé et Delicia dans la margarine, sans oublier Sucrivoire pour le sucre.

Depuis l'an dernier, la filiale de vente d'huile alimentaire Sania commercialise aussi du riz sous la marque Dinor. Cet enrichissement du portefeuille a été rendu possible par Wilmar, son actionnaire à hauteur de 27 % depuis mai 2018, dont le négoce en Asie constitue l'un des points forts. Une activité rizicole qui, selon nos informations, pourrait aussi se développer à travers des filières de production ivoiriennes.

→



T. SIFCA

Pour répondre à la demande de ses acheteurs de caoutchouc, tel Michelin, l'agro-industriel doit produire plus.

POIDS LOURD XXL

- 10 filiales, 6 pays
- 521 milliards de F CFA de chiffre d'affaires en 2017 (+ 14,5 %)
- 236 000 t de caoutchouc produit en 2017
- 275 000 t d'huile de palme brute en 2017
- 70 000 t de sucre blanc en 2017
- Leader du pays sur le caoutchouc (28 %)

→ Une autre piste réside dans les usages non alimentaires. C'est ce que confie à *Jeune Afrique* Jean-Louis Kodo, aujourd'hui conseiller spécial d'Alassane Doumbia après avoir dirigé les filiales huile de palme Sania et Palmci.

puis en sous-produits destinés à l'industrie cosmétique, note-t-il. Le premier client est d'ailleurs Unilever. Bientôt, nous fabriquerons nous-mêmes du savon ! »

Mais pour conduire cette diversification tout en continuant à satisfaire ses grands clients acheteurs d'huile de palme comme Wilmar ou de caoutchouc comme Michelin, Sifca doit produire plus.

En mal de fonds propres pour financer son programme de transformation, de développement agricole et de diversification dans l'énergie verte (biomasse), le groupe est parvenu l'an dernier à obtenir un prêt syndiqué de 90 millions d'euros auprès de Proparco, de la banque de développement néerlandaise FMO et de la Société générale. « Ce financement est destiné à soutenir notre développement industriel. Toutes les filiales en tireront parti sur la base des budgets d'investissement validés », précise Jean-Louis Kodo.

Ce prêt, dont l'obtention a pris du temps, a été bien accueilli par les analystes, rassurés par la présence d'une

banque privée au tour de table. Il est bienvenu car Sifca a engagé de lourds investissements pour moderniser ses usines, améliorer ses performances, accroître ses rendements agricoles ou acquérir du foncier.

Hors des frontières

Dans l'amont agricole, « en Côte d'Ivoire, il y a peu de possibilités [pour le groupe] d'augmenter [ses] surfaces, donc [il se concentre] sur l'amélioration des rendements », explique Jean-Louis Kodo. Et le groupe s'étend de plus en plus hors de ses frontières ivoiriennes.

« Nous développons nos activités agricoles au Liberia avec nos filiales CRC [caoutchouc] et MOPP [huile de palme], au Nigeria avec Rubber Estates Nigeria Ltd ou encore au Ghana à travers Wilmar Africa Ltd [WAL], Benso Oil Palm Plantation (BOPP) et Ghana Rubber Estate Ltd (Grel) », énumère Jean-Louis Kodo.

Le Liberia notamment offre de belles opportunités. Le pays de George Weah ne pèse que 5 % des 275 000 tonnes d'huile de palme produites par Sifca, mais si le groupe continue « les plantations au rythme actuel, ce pays représentera d'ici à dix ans l'équivalent de la moitié de la production ivoirienne », anticipe Jean-Louis Kodo. →

LA SOMDIAA CULTIVE SON SAVOIR-FAIRE AGRO-ALIMENTAIRE en Afrique pour l'Afrique

SOMDIAA



www.somdiaa.com

→ L'indonésien Sinar Mas, qui construit au Liberia une usine géante de transformation de noix de palme – l'une des plus grandes du monde avec une capacité de traitement de 80 tonnes par heure –, s'est associé sur ce projet avec Sifca.

Parallèlement, en Côte d'Ivoire, le partenariat avec Wilmar, le géant mondial de l'huile de palme et du sucre, commence à porter ses fruits sur le volet agricole. « Wilmar a pris en charge notre filière huile palme depuis un an et demi. Cet industriel connaît parfaitement son métier. Nous avons signé avec lui un contrat d'assistance qui apporte de précieuses ressources techniques opérationnelles, dont deux experts présents sur le terrain », souligne Jean-Louis Kodo, qui poursuit : « Ce n'est pas une révolution car les plantations Sifca ont déjà de très bons rendements, autour de 16 tonnes par hectare. Mais Wilmar nous aide à améliorer certaines pratiques comme le *benchmark* de nos investissements ou le choix du type de matériel à utiliser. »

Mais là où le potentiel est le plus important – et sans doute le plus difficile à réaliser –, c'est du côté des plantations villageoises dont la production annuelle se situe entre seulement 4 t et 6 t/ha. « Si ces rendements passaient à 12 t/ha, Palmci doublerait sa production », calcule Jean-Louis Kodo.

Au-delà de ses investissements agricoles, le groupe modernise son appareil productif. Un choix loué par les analystes, notamment la restructuration opérée depuis 2014. Un plan d'allègement des effectifs et d'optimisation des coûts a été lancé, dans la filière caoutchouc par exemple, faisant suite à d'autres actions déjà en cours. La filiale hévéa SAPH est ainsi parvenue à diviser par quatre en cinq ans (de 4,10 à 1,09 dollar) son seuil de rentabilité par kilo de caoutchouc produit. Le succès de ce plan a conduit le groupe à le décliner dans toutes ses filières.

Augmenter la production

Côté sucre, la filiale Sucrivoire, qui opère dans un secteur protégé – le marché ivoirien se résume à un duopole avec Sucaf, une filiale de Somdiaa –, est pour sa part engagée dans un lourd programme d'investissement. Le plan prévoit d'injecter 158,5 millions d'euros d'ici à 2023 dans la filière pour faire passer la production de sucre blanc de 77 000 t (campagne 2016-2017) à 170 000 t.

« La situation de Sifca dans le sucre en Côte d'Ivoire est confortable, observe Hamza Haji, mais, comme dans l'huile de palme et le caoutchouc, le groupe ne se satisfait



Depuis 2018, la filiale d'huile alimentaire Sania vend aussi du riz sous la marque Dinor. Ici, sa nouvelle usine, à Abidjan.

COUATZ FOURIA

pas de sa situation actuelle. Et il veut améliorer ses marges. De plus, le gouvernement ivoirien envisage d'ouvrir davantage le marché aux importations. Notamment pour satisfaire les industriels de l'agroalimentaire, pour lesquels le sucre est une matière première et qui se plaignent du prix dirigé trop élevé. »

Pour Sifca, augmenter fortement sa production présenterait ainsi un double bénéfice : mieux couvrir la demande afin de satisfaire les exigences de l'État tout en réalisant des économies d'échelles à même d'abaisser le prix de revient au niveau de celui du marché mondial.

C'est là l'un des multiples chantiers pour le groupe phare de l'économie ivoirienne dont la transformation en cours rend les analystes plutôt optimistes. « Sifca peut très bien atteindre 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires assez vite [contre environ 800 millions en 2017], juge Hamza Haji. Si les cours des matières premières remontent en 2020 – c'est la tendance attendue par les experts – et si le groupe parvient à développer son pôle produits finis, Sifca pourra alors réellement changer de dimension », conclut-il. ■

Park'n'play
L'artisan du loisir

Nouveau business à découvrir

Votre fabricant de parcs de loisirs

- ✓ Parcs aquatiques
- ✓ Fitness
- ✓ Parcs de loisirs
- ✓ Terrains Multisports

+33 4 77 20 67 11 - Info@parknplay.fr - www.parknplay.fr

Universités et grandes écoles

Une plateforme des organisations et syndicats d'enseignants-chercheurs est née

Les enseignants-chercheurs ont désormais un seul instrument pour défendre leurs droits.

Les enseignants-chercheurs ne veulent plus se faire entendre à travers une pluralité de voix. Ils envisagent, au contraire, de s'exprimer d'une seule et même voix lors des rencontres avec les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Mais également, par ce procédé, ils espèrent demeurer la locomotive de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans l'ensemble du système éducation-formation. Pour cela, ils ont créé une plateforme des organisations et syndicats d'enseignants-chercheurs et chercheurs de Côte d'Ivoire (Posec-ci). Elle a été présentée hier à la presse au siège de l'Union syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche (Unesur). Son but, selon les membres fondateurs, est d'œuvrer pour le bien-être de la corporation et pour le bon fonctionnement des universités, grandes écoles, instituts et centres de recherche publics. Elle est composée de six organisations : le Syndicat national



Langui Konan Roger, secrétaire général de l'Unaref (2^e à partir de la gauche) et la Posec-CI entendent œuvrer au bien-être de leurs membres. (PHOTO : JOSÉPHINE KOUADIO).

de la recherche et de l'enseignement supérieur (Synares), l'Union syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche (Unesur); la Coordination nationale des enseignants du supérieur et des chercheurs de Côte d'Ivoire (Cenec) (ndlr : 1 et 2); le Syndicat libre des enseignants-

chercheurs et chercheurs (Sylec), le Collectif des enseignants-chercheurs et chercheurs (Codec) et l'Union nationale des acteurs de recherche, d'éducation et de formation (Unaref). Son mot d'ordre, selon Langui Konan Roger, secrétaire général de l'Unaref, est : détermina-

tion et mobilisation. « Dans la mutualisation de nos expériences et pratiques, nous nous mobiliserons dans l'unité d'action, pour proposer des solutions alternatives à la politique inappropriée qui nous est aujourd'hui imposée », a souligné

Langui Konan Roger, en indiquant que les défis sont tellement grands que seule une organisation forte et dynamique leur permettra d'y arriver. Les moyens de revendication sont la négociation, au travers d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics. Tous les moyens légaux seront également utilisés pour satisfaire aux revendications de la corporation qui sont de trois ordres : la gouvernance et le cadre managérial des universités, grandes écoles, instituts et centres de recherche publics. Il est aussi question « des libertés qu'il faut nécessairement reconquérir pour veiller au respect des franchises universitaires afin de garantir la libre expression de la pensée et des opinions individuelles et collectives ». La troisième revendication est relative aux mauvaises conditions de vie et de travail des enseignants-chercheurs et chercheurs, qui impactent négativement la qualité de la recherche et de la

formation. Langui Konan Roger a indiqué que les gouvernements successifs refusent de transférer aux conseils des universités, grandes écoles, instituts et centres de recherches publics, le soin de gérer par eux-mêmes, les fonds alloués aux investissements dans leurs structures. « La non normalisation des années universitaires ne permet pas une bonne cotation de nos diplômes, quand bien même les enseignants-chercheurs et chercheurs en Côte d'Ivoire enregistrent les meilleurs résultats lors des concours de promotion du Cames », a-t-il par ailleurs souligné. En rappelant que les institutions universitaires publiques ivoiriennes ne sont pas classables ne figurent pas dans le top 200 des meilleures universités africaines, en dépit des expertises et prestations qu'offrent ses enseignants-chercheurs dans un grand nombre de ces universités. ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Aide aux personnes handicapées